

## Structure de base d'une séance d'intervision

Définir la présidence de la séance et les éventuels rédacteurs du procès-verbal: avant la séance d'intervision.

### 1. introduction à la séance d'intervision par l'animateur de la séance

- Accueil et introduction à l'intervision
- Réflexion sur la séance précédente, comment les thèmes de la dernière intervion ont-ils évolué ?
- Collecte des thèmes et sélection des thèmes/préoccupations qui seront traités lors de la séance d'intervision actuelle.
- Chacun des thèmes/sujets choisis peut être dirigé pour être traité par un autre membre de l'intervision - qui souhaite animer quel thème ?

### 2. travail sur les thèmes/préoccupations

Le président de séance confie le traitement du premier thème à l'animateur correspondant.

#### Présenter et comprendre la demande

- Le porteur du thème présente au groupe sa demande et le bon résultat qu'il souhaite obtenir (qu'est-ce qu'il veut pouvoir retirer du processus ?).
- Questions de clarification

#### Travail sur le thème concernant le bon résultat

- Déterminer ou choisir la méthode de traitement de la demande
- Procédure selon la méthode
- Vérification du résultat par rapport à la question posée et au "bon résultat".

#### Conclusion

- Commentaires sur le processus et remerciements

Le président de séance prend le relais et passe au sujet suivant (ou à la pause !).

### 3. réflexion et conclusion de la séance d'intervision

L'animateur de la séance organise la clôture de la séance d'intervision :

- Feedback sur l'intervision et la collaboration
- Des ajustements sont-ils nécessaires pour la prochaine session ?
- Date de la prochaine intervion
- Remerciements et adieux